PAREMENTS

Z Rock

ANTIGUA - BAIXO - BALI - BANDA - DELOS
ETNA - NAXOS - PROVENCE - TONGA

ASPECT & ORIGINE

Lieu d'extraction : Chine

Description : Parements de type Z pour l'habillage de murs extérieurs.
Une épaisseur située entre 2 et 4 cm et des agrafes au dos sur la base béton.

AVANT LA POSE

La surface doit être :
• **Plane :** Vérifiez la planéité du support AVANT la pose.
En cas de planeité > 5mm pour 2 m ou >2 mm pour 20 cm, la pose est déconseillée.
• **Propre :** La surface doit être bien dépoussiérée et exempte d'huile de décoffrage.
• **Sèche :** Ne pas poser les plaquettes sur une surface saturée en humidité. Par temps chaud (temperarture superieure à 20 °) ou si le support est très poreux, il y a lieu de l'humidifier très légèrement. Les zones au contact permanent d'eau (bac à douche, piscine, cascades, etc.) et proches de zones de jeu où il y a des risques d'impacts répétés (football, tennis, etc.) sont à eviter.
• **Non lisse :** Griffez le support s'il est trop lisse ou appliquez un primaire d'accrochage approprié à votre support et à la colle associée (voir votre fournisseur habituel).

Surface : Bien etudier la necessité ou pas d'une étanchéité sur le support avant collage suivant l'usage et le lieu.
Ainsi en exterieur et sur support brut nous conseillons fortement la mise en place d'un crépi de soubassement hydrofuge de type mortier minéral déshydraté à base de ciment et de grains de calcaire lavés.

Composition et supports admis :

• Béton plein composé de granulats courants ;
• Béton d'argile expansé, banché ou préfabriqué de 2 à 3 mois d'âge ;
• Sur Bloc creux, Bloc coffrant mise en place impérative d'un enduit avant collage ;
• Enduit au mortier de ciment ou bâtard sur maçonnerie de 3 semaines d'âge ;
• En rénovation, retirez le revêtement existant, corrigez les defauts de planéité et rebouchez avec un enduit de ragreage.

POSE

La pose doit être éffectuée à des températures entre 5°C et 30°C.
La pose se fait selon les règles de l'art et selon le DTU 52.2 ou bien le CSTC.
Les dispositions des « cahiers de clauses techniques » suivants s'appliquent :
- Pour les murs intérieurs le DTU NF 52.2, A1 P1-1-1 (P61.204-1-1-1)
- Pour les murs extérieurs le DTU NF 52.2, A1 P1-1-2 (P61.204-1-1-2)

Avant la pose, le poseur contrôlera les plaquettes (préalablement séchées) avec le maître d'ouvrage et/ou l'architecte pour vérifier d'éventuels écarts par rapport à l'échantillon.

Il est impératif en cas des coins de toujours commencer la pose par la pose des angles un départ de pose à joints décalés.
À la pose, il est impératif de poser à joints décalés et idéalement 1/3-2/3 entre les rangs pour un aspect final de qualité et plus naturel.

Lors de la manutention des plaquettes, il est essentiel d'éviter les chocs qui pourraient provoquer des fissures entre la pierre et le béton. Tout impact lors de la manutention peut détériorer l'adhérence entre la pierre et le support en béton, affaiblissant ainsi la plaquette. Les morceaux de pierre naturelle qui se sont détachés pendant le transport ou la manutention peuvent facilement être collés ensemble par un double encollage à l'aide d'une colle appropriée.

Il est conseillé de mélanger les plaquettes lors de la pose afin d'obtenir une uniformité de teintes et de nuances.
Important : « poser veut dire accepter. Cela signifie qu'après la pose, plus aucune réclamation ne sera possible, sauf pour vices cachés.
La pose collée doit etre réalisée en « double encollage » à l'aide d'un mortier colle souple « certifié CSTB – QB et classé C2 pour les murs intérieurs et C2-S1/S2 pour les murs exterieurs et avec un peigne à colle de 8 mm.

Avant la mise en œuvre des plaquettes nous conseillons la pose à 1 cm minimum du sol fini d'un support horizontal de départ réalisé avec un profilé galvanisé en interieur et inox en extérieur pour eviter toute remontée d'humidité dans les plaquettes, remontée qui fragiliserait l'attache des plaquettes en partie basse.
En cas des coins vous allez commençer par les coins posés croisés. Ceci est bien la raison d'avoir des petits et grands coins.
Pour des raisons esthetiques il est impératif de croiser les joints entre chaque rangs.

En cas de collage sans fixation mécanique nous conseillons de monter une hauteur de max 45 cm par jour afin de laisser secher la colle. Pour pouvoir poser plus rapidement nous conseillons de fixer mécaniquement 1 plaquette sur 3 .
En cas de pose avec fixation mécanique complementaire, la pose peut se faire à la suite sans avoir à s'arreter tous les 45 cm de plaquettes posées.
Au-dessus les 2 m de hauteur il est impératif de fixer chaque plaquette mécaniquement en plus du double encollage.
Le type de vis (inox en extérieur) et de chevilles est à définir par le poseur et doivent etre adapées à la nature du support porteur.

APRÈS LA POSE

Il faut absolument éviter d'asperger d'eau les plaquettes . Aucun joint n'est à prévoir. Les joints de gros-œuvre ou de dilatation doivent être poursuivis dans la même largeur et au même emplacement dans le revêtement et recouverts d'un couvre-joint.

En Extérieur, les plaquettes doivent être impérativement protégées en partie haute par des dispositifs appropriés (couvertines, corniches, bandeaux, bavettes, ...), dispositifs avec gouttes d'eau afin que l'eau de pluie ne puisse s'infiltrer par l'arriere des plaquettes ou dans le support et créer à terme un décollement.

Les joints de fractionnement doivent être de min. 5 mm de large et garnis d'une matière déformable. Les différentes surfaces raccordées ne peuvent dépasser les 60 m^2 (joints horizontaux tous les 6 mètres et joints verticaux tous les 10 mètres).
La hauteur maximale autorisée pour un revêtement mural collé et fixé mécaniquement est de 6 mètres (2 étages).

Durant la période de séchage, il faut éviter de contrarier l'évaporation de l'humidité résiliante de la colle au travers de la pierre et de ne surtout pas recouvrir les plaquettes d'un film plastique opaque ou de tout revetement filmogene ne laissant pas respirer et secher le support.

La mise en place d'une protection momentanée des plaquettes dejà posée avant poursuite des travaux doit être évité sous peine de decollement des plaquettes et de risques associés.

Attention : Il s'agit d'un produit composé du béton et de la pierre naturelle alors pas 100% couvert par le DTU 52.2.
Il faut prendre des précautions extra afin de diminuer le risque de détachement pendant ou après la pose.
4 à 5 Jours après la pose, nettoyer la surface complète par de l'eau sous haute pression (max 100 bar) à 50 cm de distance.
Ce nettoyage permettra de controler la bonne fixation de l'ensemble et si le scellement d'un pierre a été fragilisé lors du transport ou de la pose , celle-ci se detachera à ce moment là et il suffira de la recoller avec une colle du meme type que la colle de montage par double encollage .

Toute différence de teinte ne pourra être evaluée qu'à partir de plaquettes sèches.

ENTRETIEN

L'entretien débute par un tout premier nettoyage au moyen d'un produit approprié au type de pierre et à n'utiliser qu'une seule fois suivant les prescriptions du fournisseur après un essai préalable sur une petite surface (ex. « DISTRI NET »).
Cela pourra se faire environ une semaine après la pose.
Après la mise en place de ce produit, il est nécessaire de laisser le revêtement sécher environ un mois avant tout autre traitement.

Si vous êtes confrontés à l'apparition de rouille sur certaines de vos plaquettes , nous conseillons d'utiliser un produit de type « DISTRI ROUILLE » afin de minimiser cette oxydation au mieux.

Lorsque le revêtement est totalement sec, nous vous conseillons vivement de la traiter avec un produit de protection adéquat tels que DISTRI PROTECT ou DISTRI PLUS pour les espaces humides ou les endroits sensibles aux tâches (cuisine).

En général, il faut utiliser très peu d'eau pour l'entretien de la pierre naturelle. Pour l'entretien régulier, un dépoussiérage suffit.

PAREMENTS Z ROCK

BASE BÉTON + AGRAFES 15 ou 20 X 55/60 X 1,5-3,5 CM

PROVENANCE ASIE

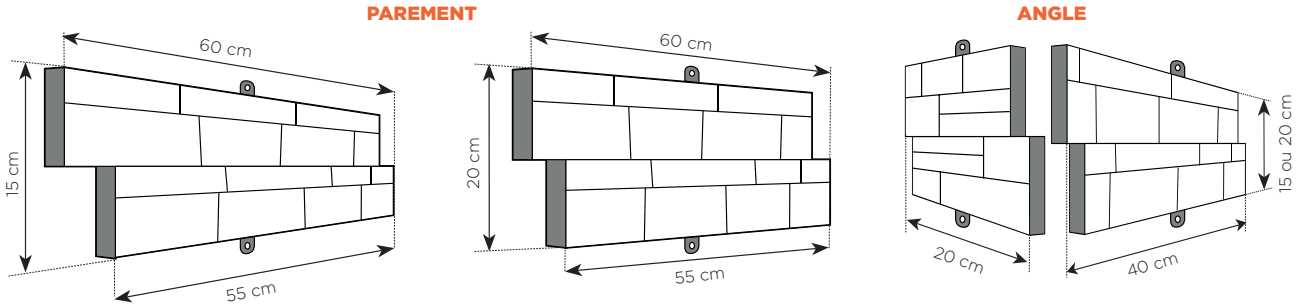

PAREMENTS Z ROCK

BASE GRILLE ACIER + CABOCHONS 20 X 55/60 X 1,5-3,5 CM

PROVENANCE ASIE

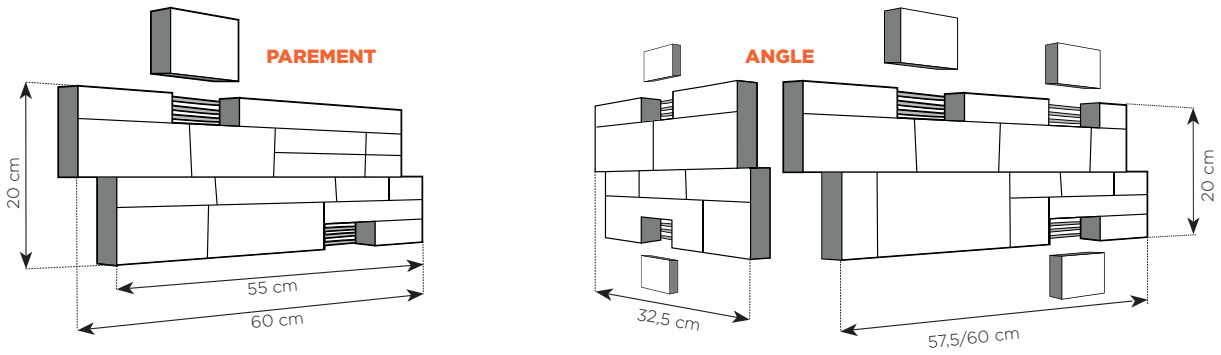

POSE DE PLAQUETTES DE PAREMENT

Matériel : Tasseau, plaquettes de parement, colle adaptée, traitement hydrofuge

Outils :

Conseils d'avant pose

- Vérifiez la planéité du support
- Striez les supports lisses avant la pose
- Utilisez une colle Flex de type C2S1 sans glissement vertical
- Appliquez un primaire d'accroche si votre support est poreux (bois...)
- Mélangez toujours les plaquettes avant la pose

Etapes de pose :

1

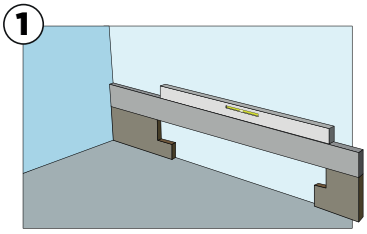

- Idéalement, commencez la pose par le second rang
- Placez un parement à chaque extrémité de votre pan de mur
- Positionnez la règle de maçon, placez le niveau et tracez 2 points de repère à chaque extrémité du mur

2

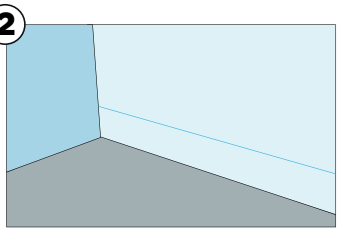

- A l'aide du cordex, tracez une ligne reliant les 2 points de repère
- Veillez à ce que le trait de départ soit bien de niveau

3

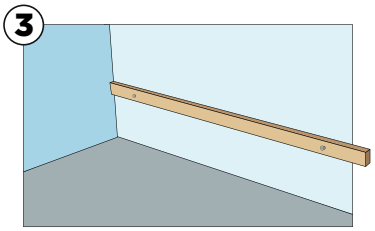

- Alignez et fixez votre tasseau sur la ligne préalablement tracée

4

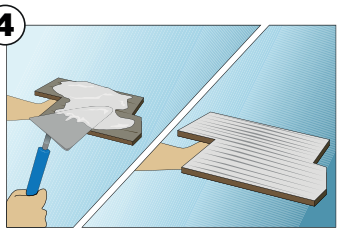

- Vous devez réaliser un double encollage, pour cela, appliquez une fine couche de colle au dos de votre parement et à l'aide de votre peigne de 10 mm, étalez une couche de colle sur le mur

5

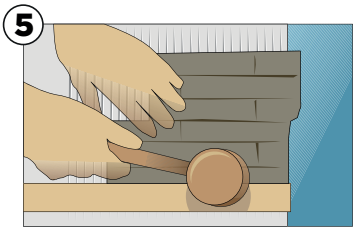

- Positionnez votre première plaquette à l'angle du mur en l'appuyant sur le tasseau
- Tapotez à l'aide du maillet pour parfaire l'adhérence

6

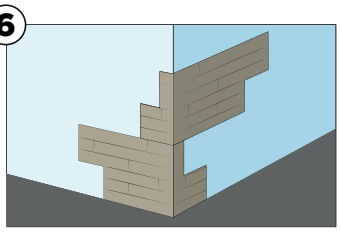

- Si vous utilisez des pièces d'angle, démarrez la pose par ces dernières en inversant le sens de l'angle
- Si vous n'utilisez pas de pièce d'angle, pensez à décaler la pose de vos plaquettes

7

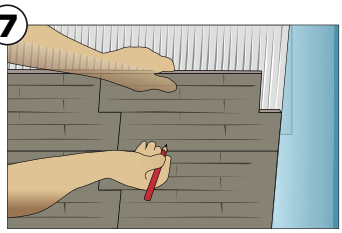

- Pour tracer les coupes, il vous suffit de présenter votre parement devant l'espace vide et de marquer un repère en bas et en haut de la plaquette

8

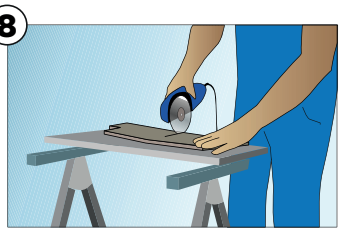

- Pour couper la plaquette, utilisez une disqueuse avec un disque diamant adapté
- Coupez la plaquette par la face arrière

9

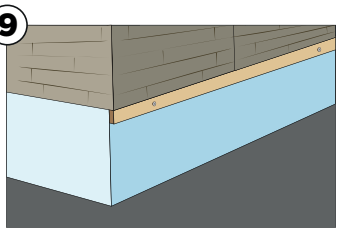

- Otez le tasseau guide
- Mesurez les coupes éventuelles pour le premier rang de plaquettes

10

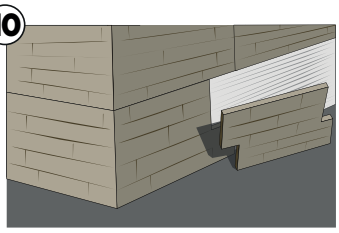

- Continuez à poser vos plaquettes tout en contrôlant régulièrement l'horizontalité avec le niveau
- Laissez sécher au minimum 24 heures (variable selon la colle utilisée et la température ambiante)